

Projet de Plan d'urbanisme



Survol du projet de règlement en vue de la consultation

La Ville de Dollard-Des-Ormeaux est heureuse de présenter au public, pour consultation, son projet de Plan d'urbanisme avant son adoption finale. Ce projet de règlement est le résultat de la démarche de participation publique depuis 2020.

Le Plan d'urbanisme établit cinq grandes orientations qui guident le redéveloppement urbanistique, détaille l'approche retenue pour les secteurs à potentiel de redéveloppement et propose des stratégies d'amélioration en mobilité durable.

Faits saillants



95 % du territoire demeure inchangé

Objectif de maintenir l'attractivité et la qualité de vie à Dollard-des-Ormeaux



Préservation telle quelle du site du Marché de l'Ouest

Tout redéveloppement futur sur ce site devra faire l'objet d'un plan unique et dédié pour lequel les résidents décideront



Redéveloppement raisonnable des grands boulevards

Décision qui répond aux commentaires formulés par les résidents depuis 2020



Diminution des densités et des hauteurs permises

Pour les sites à potentiel de redéveloppement, à partir des commentaires issus des consultations publiques passées (avril 2024)

Exprimez-vous! Prochaines étapes de consultation publique

La Ville va organiser en début d'année 2025 différentes activités de consultation publique (assemblées de consultations publiques et portes ouvertes) sur le projet de Plan d'urbanisme. Consultez le site web de la Ville pour avoir accès aux avis publics qui préciseront le lieu, la date et l'heure, au cours des prochains jours.

Une version intégrale du projet de Plan d'urbanisme est disponible sur la page Web du Plan d'urbanisme de la Ville de Dollard-Des-Ormeaux.

